

AWADIT

Angwa

31

RÉPUBLIQUE DU TCHAD



AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL DU BRUNEI DARUSSALAM, LE 2 MAI 2014

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne souhaite une cordiale bienvenue à celle du
Brunéi Darussalam et la remercie de la présentation du rapport national.

Depuis son premier examen, en décembre 2009, le Brunéi Darussalam s'est
efforcé de respecter ses engagements pris pour faire jouir sa population
du bien-être et des droits économiques, sociaux et culturels. Dans le cadre
de la mise en œuvre des recommandations acceptées à l'issue du
premier examen, le Brunéi Darussalam a adopté le dixième plan national
pour le développement ; il a fait des avancées significatives dans la
réalisation des OMD et il a pris diverses lois pour promouvoir et protéger
les droits des enfants.

La délégation tchadienne recommande au Brunéi Darussalam : collaborer
avec les organes conventionnels et les titulaires de mandat au titre des
procédures spéciales.

Merci, Monsieur le Président